

vienne | vallée du rhône

LUZINAY

Le protocole sanitaire renforcé à l'école

La municipalité de Luzinay annonce un protocole sanitaire renforcé « afin d'assurer la protection de tous les enfants, les enseignants, les surveillants périscolaires, les parents d'élève ».

La commune assure ne pas avoir les moyens matériels de respecter les distanciations sociales dans la salle de restaurant scolaire, lors de la prise des repas des enfants et ce malgré les trois services. C'est pourquoi, à partir de lundi 2 novembre et pour la durée du confinement, la cantine sera réservée uniquement aux enfants dont les deux parents ne peuvent pas télétravailler ou ne bénéficient pas du chômage partiel.

Les familles concernées doivent fournir à la mairie des attestations employeurs pour chacun des parents. Les familles en télétravail ou au chômage partiel ne pourront donc pas inscrire leurs enfants à la cantine.

Exceptionnellement, les réservations de la semaine prochaine pourront être modifiées jusqu'à dimanche 1^{er} novembre, 23 heures, sur le portail parent du logiciel enfance.

Pour la garderie, tous les enfants sont acceptés sans condition, à partir de lundi matin « car les locaux permettent plusieurs points d'accueil », assure la municipalité.

Pour mémoire, les masques sont obligatoires à partir de 6 ans, et doivent être fournis par les parents à raison de deux masques par jour.